

COMPTE RENDU



www.fn-te.cgt.fr

Réunion FS de réseau DGA du 23/05/2024

Le directeur de DGA/STP, Eric Kobak, dans son rôle de CCP, présidait pour la deuxième fois cette réunion ordinaire dont la durée n'a pas excédé 3H malgré de nombreux points à aborder :

1) **Impulsion** : Pour répondre à l'inquiétude des personnels concernés par une restructuration / réorganisation / transformation / modernisation (appelons-la comme on veut le résultat est le même), la DGA a mis en route un accompagnement du changement auprès des managers : 3 webinaires et des sessions d'e-learning seront organisés. Nous avons demandé où on en était de la mise en place des AMR suite à la CLT d'avril. Elles sont en cours de création. Un focus particulier a été fait concernant le SEREBC, et surtout l'antenne de Toulon, à ce jour sans convocation aux entretiens d'où une situation anxiogène grandissante. Le directeur CPP-RH Chabassière s'empare de la question.

Le directeur adjoint Carlier a commencé le tour des centres (30/04 : DGA TA) pour expliquer que le changement est déjà « *tout autour de nous* (Ukraine/Russie, Israël/Gaza, ...) » et ainsi justifier cette restructuration, certes pas « à la hache » cette fois-ci mais, étant désormais « à l'os », tout changement dans la DGA devient préoccupant pour les personnels.

En marge de ces changements, des actions de prévention, comme rassembler annuellement l'ensemble des CPRP, et pour les centres industriels les CPRP délégués, sont menées par la DGA. En revanche les CPRP délégués des secteurs « tertiaires » ne participeront à pas à ces RDV, ce que nous regrettons.

2) **Amiante** : Décret de reconnaissance toujours en discussion. Nous déplorons l'absence du site DGA EM Gironde sur la liste des établissements impactés. Nous apprenons que ce centre, ainsi que les autres, a répondu en 2023 à une enquête et que seuls, EP, LRBA et EM Landes, disent avoir des personnels susceptible de bénéficier de cette possibilité. Peut-être faudrait-il reposer la question ?! Pour la problématique des repérages amiante et travaux de retrait, il est proposé d'en faire un sujet en GT DIE car cela concerne principalement cette direction !



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr

Réunion FS de réseau DGA du 23/05/2024

3) **Jeux olympiques et paralympique de Paris 2024** : A la suite de la note DRH-MD du 19 avril 2024, un plan de maintien des activités DGA est à la signature. Présenté en COMEX DGA, ce plan prévoit entre autres dispositions d'augmenter le durée du télétravail à 5 jours par semaine, mais seulement dans la période JO (26 juillet – 11 août) et non JP (20 août – 20 septembre) ce qui a été contesté auprès de la DGA. A ce stade, nous n'avons pas pu consulter le projet de ce plan. Pour la DGA les principales perturbations se limitent au 11 août...

4) **Récupération d'heures essais/mission pour les niveaux 1** : Pour le directeur du CPP-RH la question doit se « traiter au niveau local », ce qui laisse la main à chaque chef d'organisme concerné (vols de nuit, essais embarqués, horaires décalés ou adaptés, etc...). Le CPP-RH se cache derrière la réglementation DRH-MD existante et n'inventera rien de plus. « Le CPP-RH applique les règles approuvés [dans chaque organisme] ». Les représentants du personnel contestent les pertes d'heures et les écrêtages de compteurs de récupération, et surtout un traitement inégal en fonction des établissements. Comme le CPP-RH propose de lui faire remonter les cas particuliers (heures travaillées non compensées, heures travaillées récupérées mais écrêtées sur le compteur, heures travaillées récupérées mais supprimées du compteur, ...) nous vous invitons à saisir votre syndicat CGT local.

5) **Registres réglementaires** : Dans une récente consultation au SPQI, sur les 50 premières réponses, 27 collègues avouent ne pas connaître le registre SST. Le directeur du CPP-RH comptabilisait seulement 3 inscriptions sur le registre SST depuis 2016, ce qui est compréhensible si l'accès n'est pas autorisé. Le bureau PREV de la DGA prend la question pour tenter d'harmoniser les pratiques.

Pour les autres sujets, peu d'avancées notables: Convention DGA / SSA en relecture et attente de signature, projet VIGIL (protection des travailleurs isolés) au point mort suite à des problèmes d'homologation SI, la semaine de 4 jours ne sera probablement pas discutée ou votée dans notre instance car d'application locale (voir règlement interne des sites → FS locales), la question relative au handicap est reportée à une prochaine réunion, et les conséquences de la décision CIMOB de revoir certains modes de remboursement sera traitée en CSA-R DGA.

CONCLUSION CGT : Dans cette instance dédiée à la prévention et la protection des personnels DGA, la santé physique, mentale et morale de chacun et chacune est le sujet de préoccupation de tous les membres. Quand il est question de morts au travail, dont la France détient le triste record en 2022(*), il semble lunaire de « découvrir le sujet ».

Prochaines réunions : -- juillet 2024 (date non programmée), 26 septembre 2024

(*) 2018: 562, 2019: 733, 2020: 550, 2021: 645, 2022: 738 morts au travail (chiffres assurance-maladie, hors fonction publique)

Bertrand Dhune, représentant titulaire CGT
Eric Capy, représentant suppléant CGT



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr